

Prérequis pour l'analyse sémantique

Jean-Pierre Paillet

Problèmes de sémantique

Number 2, 1973

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/800006ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/800006ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0315-4025 (print)

1920-1346 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Paillet, J.-P. (1973). Prérequis pour l'analyse sémantique. *Cahier de linguistique*, (2), 1–18. <https://doi.org/10.7202/800006ar>

PRÉREQUIS POUR L'ANALYSE SÉMANTIQUE

1. Nous partirons, pour étudier les questions de l'analyse sémantique, du schéma général du langage proposé par Hjelmslev (1968), qui élabore, en partant de Saussure (1916), les dichotomies substance/forme et contenu/expression. Le point le plus important à noter est que, selon Hjelmslev, forme et contenu et forme de l'expression ne sont pas séparables en droit. Les deux formes ne sont pas indépendantes, elles ne sont que les organisations imposées à la substance par la fonction sémiotique. On peut donc, si l'on veut, se les représenter comme les deux "vues de bout" de la fonction sémiotique elle-même.
2. Il y a deux interprétations possibles à ce schéma. La première, individuelle et dynamique, est de considérer la fonction sémiotique comme l'ensemble des processus qui permettent à un individu d'exprimer sa pensée ou de comprendre le contenu d'un message qui lui est adressé. La seconde, sociale et statique, semble avoir été celle de Hjelmslev. Elle consiste à voir dans la fonction sémiotique la relation essentielle entre l'expression d'un message réalisé (énoncé oral, texte, etc.) et son contenu. À la différence de la première interprétation, celle-ci présuppose l'existence d'une relation d'ordre déterministe entre l'expression et le contenu d'un message. En relation avec la première interprétation, on ne peut la concevoir que comme la représentation du monde commun socialisé des processus dynamiques décrits par celle-là.

2 problèmes de sémantique

3. Tandis qu'une étude de l'usage du langage devrait se concentrer sur l'interprétation dynamique, qui seule semble avoir un intérêt psychologique et physiologique, une étude grammaticale a un tout autre but. Elle cherche à caractériser la "bonne forme" d'un certain nombre d'éléments. Ainsi, la phonologie fait l'inventaire des éléments sonores disponibles et de leurs arrangements acceptables pour les mots et les phrases. Ensemble, elles constituent une caractérisation de la forme de l'expression pour les messages considérés comme bien formés dans une langue donnée.

Hjelmslev, dans son schéma, prévoit une division analogue de l'étude du contenu. Il y aurait des signes et des constructions analysables à la fois dans le plan de l'expression et dans le plan du contenu, et les signes élémentaires auraient une forme de contenu analysable en figures, non représentables directement dans l'expression.

4. Deux objections principales ont été présentées à ce schéma d'analyse. L'une est qu'il n'y a aucune raison pour que contenu et expression soient isomorphes. En vérité nous verrons qu'apparemment il y a de larges différences d'organisation. Mais Hjelmslev, à ma connaissance, n'a jamais dit le contraire. En fait, il faut noter que la séparation entre contenu et expression est la première étape de l'analyse (déduction) et qu'en conséquence, tout le reste est conduit indépendamment dans les deux domaines. Seul le principe d'analyse commun demeure.

La seconde objection s'adresse à ce principe d'analyse commun. Beaucoup de linguistes se refusent à admettre la possibilité d'une analyse du signifié en figures, arguant que toute analyse d'un signifié tel que *vache* est faite en termes d'autres signifiés tels que *bovin*, *femelle*, par exemple. Cette objection est juste dans la mesure où elle s'adresse à des analyses existantes, pour la

plupart du type componentiel. Certains linguistes vont plus loin et affirment que l'analyse en figures de contenu est impossible, puisqu'elle implique la manipulation d'éléments qui ne peuvent être nommés sans immédiatement devenir des signes (à tout le moins des signifiés de signes). Il y a là, je crois, une confusion entre langage objet et métalangage. Une figure de contenu est un élément (ou une construction) situé dans le plan du contenu, qui n'est pas directement associé par la fonction sémiotique du langage objet à un élément (ou construction) constant du plan de l'expression. Ceci évidemment ne signifie nullement qu'on ne puisse identifier et désigner cet élément dans le métalangage. Symétriquement, il est évident que /p/ n'a pas de sens comme phonème, mais il peut être identifié et désigné dans le métalangage, par exemple comme l'intersection des mots *pierre* et *poil* dans le plan de l'expression. La différence principale entre l'étude des figures de contenu et celle des figures d'expression est l'aisance relative avec laquelle nous pouvons faire d'éléments pris dans le plan de l'expression les référents d'expression du métalangage. Cette différence peut donc être réduite par l'élaboration d'un métalangage adéquat¹.

5. Comme je l'ai déjà indiqué, les deux manières d'interpréter le schéma de Hjelmslev s'opposent des processus aux résultats produits par ces processus. Pour rester dans le domaine de l'étude "grammaticale", nous nous adresserons donc à des structures de contenu (qu'il nous faut supposer présentes pour notre analyse) toutes faites, et tâcherons par une analyse semblable à celle de l'expression, d'en isoler les éléments et d'en caractériser la bonne forme.

1. Voir p. 219-240, article de J.-J. Nattiez.

Plusieurs efforts ont déjà été faits dans ce sens, et nous ne sommes toujours pas très avancés. Il est intéressant d'examiner les raisons possibles de cette situation. En particulier, une question se présente immédiatement, par analogie avec l'analyse de l'expression : quelles sont les unités pertinentes pour l'analyse sémantique ? L'analyse de l'expression part de l'observation que la forme idéale de tout énoncé est une succession d'unités appelées phrases, qui peuvent à leur tour être caractérisées comme des successions, soumises à des restrictions spécifiées, d'unités d'un autre type (groupes de mots), et ainsi de suite. La donnée de base de cette analyse est donc la notion d'organisation syntagmatique (ou *in praesentia*) qui implique immédiatement la notion de rapports paradigmatiques (ou *in absentia*).

6. Il semble que la plupart des essais d'analyse du contenu sont pauvres de ce point de vue. Trop souvent, ces essais en sont restés à l'étude des rapports paradigmatiques dans les cadres imposés par l'analyse de l'expression, sur le modèle de l'analyse paradigmatique phonologique en traits distinctifs. Par exemple, l'analyse componentielle considère des éléments lexicaux qui ont la même forme syntaxique, disons une collection de noms : *vache, boeuf, taureau, cheval, poulain, jument*, etc. Les objections faites au sujet des figures de contenu sont plus à leur place ici lorsqu'on observe que les traits distinctifs d'une telle analyse se trouvent avoir une expression dans le langage étudié. Mais même dans ce type d'analyse, il est faux qu'il en soit toujours ainsi : il est des "composants" qui ne peuvent être exprimés que par une longue périphrase de définition et qui donc sont de vraies figures de contenu².

2. Les autres, en fait, peuvent en être aussi, mais il se trouve que le contenu de certains signes se réduit à une figure de contenu, de même que certains morphèmes sont réalisés par un seul phonème.

7. La plupart des analyses de contenu sont ainsi subordonnées aux cadres de l'analyse de l'expression : c'est le cas de l'analyse componentielle, de la théorie des champs sémantiques, des études sur les taxonomies populaires, etc. Il n'est donc pas surprenant que ces efforts, limités à la dimension paradigmatique, se soient, la plupart du temps, réduits à une analyse lexicologique; dans ce domaine même, leur succès a été mitigé, pour une raison que nous allons voir plus loin.

Pour fonder une analyse sémantique intéressante, il nous faut considérer la possibilité d'une dimension syntagmatique du contenu. Et avant tout, il nous faut considérer la question des unités syntagmatiques possibles. Comme dit Tesnière³, l'énoncé *Alfred parle* n'est point formé de deux unités, mais de trois, la connexion entre les deux mots ayant autant, sinon plus, d'importance que ceux-ci. Il est apparent, dans Tesnière, que celui-ci a fondé plus une sémantique structurale qu'une syntaxe structurale; la notion de connexion en est un bon exemple. Ce que Tesnière a à l'esprit, ce n'est pas tant une cohésion entre des unités d'expression qu'une relation entre les signifiés de ces unités. En particulier, malgré les incertitudes de notation, il est évident que les valences des verbes sont satisfaites non par des lexèmes mais par des références.

8. Pour en revenir à la question des unités syntagmatiques, il nous faut rechercher d'abord quelle est l'unité de contenu indépendante minimale. Il nous faut immédiatement reconnaître que le contenu d'une phrase est rarement indépendant, c'est-à-dire que, alors qu'une phrase peut, quant à l'expression, se trouver isolée et être caractérisée sans conditions, tel n'est pas le cas quant à son contenu. Par exemple, le contenu de la phrase peut, quant à l'expression, se trouver isolé et être caractérisé sans condition; tel n'est pas le cas quant à son contenu. Par exemple, le contenu

3. L. Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksiek, 1953.

de la phrase suivante ne peut être caractérisé que par rapport à celui d'autres phrases :

(1) *il est arrivé quand Paul partait*

Un exemple encore plus frappant est donné par (2),

(2) *il ne s'est remis à manger que trois mois plus tard*

dont le sens varie selon ce qui précède; ainsi (3) et (4).

(3) *Jean avait décidé de faire la grève de la faim*

(4) *Jean était tombé dans le coma*

Entre ces deux exemples, la différence vient de la présence possible, mais non nécessaire, d'un élément "agentif" dans la description de se remettre à, bien qu'il soit parfois possible de trancher la question dans les limites d'une phrase, par exemple (5).

(5) *il s'est remis à pleuvoir*

Nous sommes obligés d'admettre qu'une unité indépendante de contenu, à laquelle il pourrait être utile de donner un nom, requiert en général plusieurs phrases pour son expression.

9. Il nous faut ensuite distinguer les divers types d'unités intermédiaires, c'est-à-dire non indépendantes, mais constituées d'un assemblage plus ou moins complexe de figures. Les travaux des logiciens, formalistes ou non, sont très utiles en l'occurrence car ils ont précisément pour objet une analyse de contenu qui soit indépendante des formes particulières de l'expression. D'autre part, Tesnière, comme on l'a déjà vu, présente d'intéressantes intuitions sur l'organisation sémantique.

Le travail des logiciens a consisté essentiellement à extraire d'un énoncé toutes les relations déclarées par cet énoncé, et naturellement, les objets individuels entre lesquels ces relations sont déclarées existantes. On peut se représenter un contenu essentiellement comme la déclaration de la structure d'une partie de l'univers.

En conséquence, un contenu sera constitué d'un arrangement convenable de spécifications d'individus et de relations posées entre ces individus. Il y aura donc deux aspects principaux à l'analyse sémantique : l'analyse référentielle et l'analyse relationnelle.

10. Nous considérerons tout d'abord l'analyse relationnelle, parce qu'elle semble poser moins de problèmes que l'analyse référentielle. Dans ce domaine, les travaux des logiciens sont relativement avancés. Comme nous l'avons vu, leurs travaux sont intéressants pour l'analyse sémantique dans leur principe qui est d'étudier les relations entre énoncés sans se laisser limiter par la forme de l'expression dans une langue particulière. C'est à cause de cette exigence que les logiciens ont été amenés à élaborer des langages formels, dans lesquels ils "traduisent" les propositions qu'ils veulent étudier. Ils peuvent ensuite considérer les questions qui les intéressent à l'intérieur de ces langages formels.

11. Un système logique se compose de trois parties : une syntaxe, une sémantique, et une théorie de la preuve. La syntaxe spécifie les séquences de symboles bien formées. La sémantique peut se présenter sous plusieurs formes, dont la plus intéressante pour notre objectif (une sémantique des langages naturels) est celle connue sous le nom de théorie des modèles⁴.

Un modèle pour un ensemble de propositions est constitué d'un ensemble U , appelé univers du discours, et d'un ensemble de méta-règles d'interprétation, qui assignent aux symboles de chaque catégorie grammaticale un correspondant construit dans l'univers de U : aux constantes individuelles est assigné un élément de U , aux prédicats n -aires une relation n -aire définie dans U . Finalement, la théorie sémantique donne un ensemble de métarègles de vérité, qui permettent

4. J. Schoenfield, 1967, *Mathematical Logic*, Reading (Mass.), Addison-Wesley.

d'évaluer la valeur de vérité d'un énoncé pour une interprétation donnée.

On peut alors définir plusieurs relations sémantiques entre différents énoncés, c'est-à-dire entre différentes propositions ou ensembles de propositions. Par exemple, la relation de conséquence est définie comme suit : une proposition *P* est une conséquence d'un ensemble de propositions *E* dans tout modèle où les propositions de *E* sont toutes vraies la proposition *P* est vraie.

La théorie de la preuve, troisième partie d'un système logique, établit un calcul qui a pour but de rendre compte, par des "manipulations" syntaxiques appropriées, des relations définies dans la théorie sémantique. Évidemment, il n'y a aucune raison à priori pour que de telles manipulations rendent compte de toutes les relations sémantiques. En fait, il est prouvé que cela est impossible dès que le système est un peu complexe.

12. Plusieurs logiciens ou linguistes ont été frappés par certaines ressemblances entre les objectifs de la linguistique et ceux de la logique. En particulier, l'évolution de la grammaire générative a fait des "structures profondes" des objets de plus en plus orientés vers le contenu (des objets "sémantiques"). D'où la tentation, pour beaucoup, d'identifier structures profondes et énoncés logiques. Par exemple, Edward Keenan⁵ a étudié des extensions du calcul des prédicats du premier ordre qui pourraient servir de base à une grammaire de l'anglais.

Si nous admettons que l'intention des praticiens de la grammaire générative vise à ce que les structures de base caractérisent les relations sémantiques entre énoncés, il nous faut considérer

5. E. Keenan, 1968, *A logical Base for English* (thèse de doctorat), Université de Pennsylvanie (polycopié).

des essais tels que celui de Keenan comme des efforts pour établir un métalangage pour la description sémantique. Il s'agit alors de savoir si la syntaxe d'un système logique — puisque c'est de cela dont il est question — est adéquate pour atteindre cet objectif.

Il est intéressant de noter que la correspondance s'établit entre ce qui, pour les linguistes, est une sémantique, et pour les logiciens, une syntaxe. La raison en est que la sémantique des logiciens consiste en une interprétation relative à un univers, en vue de déterminer les valeurs de vérité. Pour les linguistes, au contraire, les valeurs de vérité sont secondaires : ce qui est essentiel, c'est le sens, c'est-à-dire la structure des relations déclarées. L'interprétation de ces relations par rapport à un univers (l'univers "réel" ou un univers "de rêve") constitue en partie ce que nous appelons substance du contenu.

13. Revenons au problème de l'adéquation de la syntaxe logique. Il est évident que les systèmes formels déjà développés sont bien trop pauvres pour rendre compte de la sémantique des langues naturelles, d'où les extensions proposées par Keenan et d'autres. Mais il y a un problème plus fondamental. La syntaxe logique admet comme bien formées des séquences de symboles différentes, qui pourtant sont sémantiquement équivalentes, par exemple C_1 et C_2 :

$$C_1 \quad \forall x \forall y \quad (Px \ \& \ Qxy)$$

$$C_2 \quad \forall x (Px \ \& \ \forall y \cdot Qxy)$$

La question qui se pose est la suivante : la différence est-elle réelle dans la forme du contenu ? Autrement dit, est-ce uniquement un fait d'interprétation qui nous fait considérer ces propositions comme sémantiquement équivalentes, ou bien est-ce que la syntaxe logique produit des structures redondantes ?

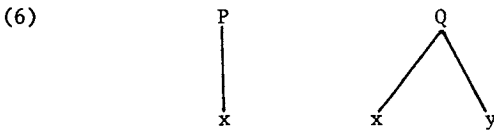
Sans vouloir répondre catégoriquement — car la question est loin d'être tranchée — je voudrais montrer que la seconde possibi-

lité existe, en vertu des propriétés mêmes de la notation logique. Cette notation est linéaire, c'est-à-dire que chaque symbole ou groupe de symboles doit nécessairement précéder ou suivre d'autres groupes. En particulier, si nous considérons l'exemple précédent, les groupes $\forall x$ et $\forall y$ sont nécessairement dans un certain ordre l'un par rapport à l'autre et par rapport aux autres symboles. S'il se trouve que cet ordre n'est pas significatif, nous aurons plusieurs possibilités entre lesquelles il n'y a aucune raison de choisir. Si nous considérons C_1 et C_2 nous voyons que ces deux propositions déclarent que tout objet (x) de l'univers a une certaine propriété. Dans C_1 , la propriété est notée : $\forall y (P. \& Q. y)$. Dans C_2 , la propriété est notée $P. \& \forall y Q. y$. Y a-t-il une différence structurale entre ces propriétés? La différence de notation se ramène à la différence de position de $\forall y$ et signifierait une différence de portée de la quantification, s'il y a lieu. Mais puisque le prédicat P est unaire, il n'est pas soumis à l'action de la quantification dans C_1 , qui est de ce fait structurellement équivalente à C_2 . Ce qui signifie que, le changement de position pour $\forall y$, qui respecte les règles de bonne forme de la syntaxe logique, n'a aucune importance pour la représentation des structures de sens : la même forme de contenu est signifiée par C_1 et C_2 .

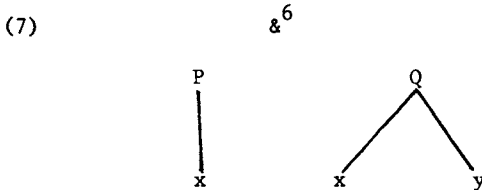
14. Nous voyons ainsi que les contraintes d'une notation linéaire sont trop fortes (apparemment du moins, et dans certains cas) pour une notation de la forme du contenu. Il nous faudrait une notation qui permette d'exprimer les relations d'une manière analogue à celle de la logique, mais qui ne nous contraigne pas à choisir entre deux solutions pour certaines structures.

Le travail de Tesnière suggère une possibilité intéressante. Ceux qui sont familiers avec ses *Éléments* se rappelleront la distinction qu'il établit entre l'ordre linéaire et l'ordre structural. Le premier, imposé par le médium de la parole, sert à une représen-

tation, parfois imparfaite, du second, dans lequel sont explicitées toutes les connexions entre les divers éléments. Si nous pouvons généraliser la notion de dépendance pour rendre compte de tous les types de connexions, nous aurons une notation plus souple que celle, linéaire, de la logique, qui apparaîtrait comme l'ordre linéaire du langage logique, notre notation correspondant à l'ordre structural. Pour reprendre l'exemple précédent, nous pouvons tout d'abord représenter les formules Px et Qxy par (6);



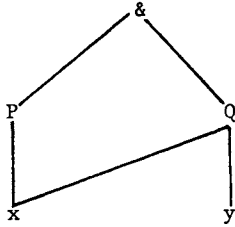
puis leur conjonction $Px \& Qxy$ par (7).



15. L'étape suivante de la représentation consiste à interpréter le trait de référence de Tesnière. Nous reviendrons sur ce point à propos de l'analyse référentielle. Il suffit ici de faire remarquer que dans la notation logique, le fait que les deux formules Px et Qxy se trouvent sous la même quantification (dénotée par $\forall x$) doit être interprétée comme une identité de référence pour ces deux x . Nous pouvons donc incorporer ceci directement dans notre notation, en identifiant le premier actant de Q avec celui de P comme dans (8).

6. Notons ici que $\&$ est un symbole d'un type fort différent de P et Q ; appelé constante logique, il a la propriété de former des formules à partir de formules, tandis que P et Q forment des formules à partir de noms d'individus.

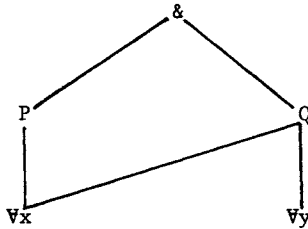
(8)



Le graphe ainsi obtenu exprime bien une relation entre deux individus x et y .

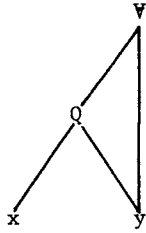
Reste la question de quantification. Ce qui est à représenter ici est double. Nous voulons tout d'abord indiquer que la propriété est vraie pour tout x et tout y . On pourrait donc songer à remplacer x et y par une notation exprimant cette généralité, ainsi (9).

(9)



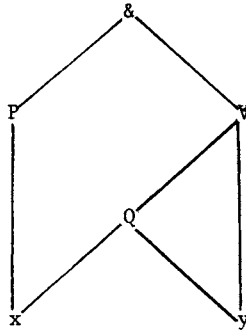
Mais ce serait méconnaître la notion de portée du quantificateur. Ce qui est dit pour tout y , c'est que, étant donné un x , la relation Q est satisfaite entre ce x et tout y . Ce qui est dit pour tout x est plus spécifique, à savoir : tout x a la propriété P et est avec tout y dans la relation Q . Il nous faut donc indiquer la différence de portée entre ce qui est dit de l'argument x et ce qui est dit de l'argument y . Les quantificateurs apparaissent ainsi comme un nouveau type de symbole, qui forment une formule à partir d'une formule et d'une variable contenue dans cette formule. Ainsi, $\forall x Qxy$ est représenté par (10).

(10)



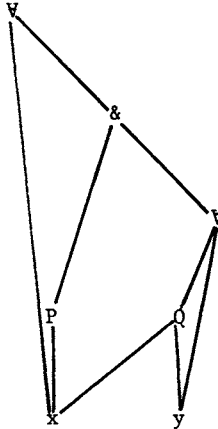
La propriété attribuée à x devient (11).

(11)



Finalement, la proposition complète prend la forme (12).

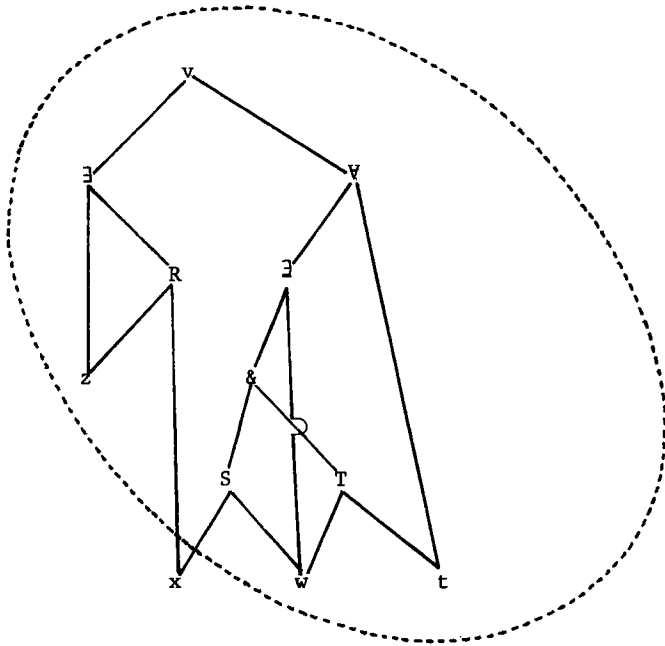
(12)



16. La discussion en détail de cette notation demanderait beaucoup de temps. Certains aspects en sont abordés par Hofmann⁷. On peut en donner une définition formelle, et montrer que tout ce qui est représentable dans la notation logique est représentable dans celle-ci. La redondance de la notation logique peut s'éliminer au moyen de règles de bonne forme simples. En général, les restrictions particulières à apporter à la notation devront être dictées par l'observation des faits sémantiques dans les langues naturelles.

L'un des avantages de cette notation est qu'elle n'établit pas de limite formelle à la finesse de l'analyse. En particulier, la propriété P de l'exemple (12) pourrait avoir une structure très complexe, par exemple (13).

(13)



7. Voir p. 19-38, article de T. R. Hofmann.

Dans ce cas, nous voyons que P remplace exactement un sous-graphe connexe du graphe représentatif. On peut donc à tout moment de l'analyse, reprendre une relation considérée jusque-là comme analysable et la décomposer en éléments plus simples; d'où la possibilité suivante, très intéressante pour la théorie sémantique et à rapprocher du concept hjelmslévien de déduction : nous émettrons l'hypothèse selon laquelle certaines conséquences logiques d'un énoncé sont représentables par des sous-graphes spécifiables du graphe représentatif de cet énoncé. Le calcul présenté par la théorie de la preuve serait donc remplacé par l'extraction de ces sous-graphes. Naturellement, quiconque connaît les difficultés de la déduction logique se doute qu'un tel programme n'est pas encore réalisé. Mais il est intéressant que la notation permette au moins de formuler l'hypothèse.

17. Nous passons ensuite à l'analyse référentielle, c'est-à-dire à l'étude de la manière dont sont identifiés les individus entre lesquels les relations existent. La logique offre trois moyens. L'un est d'attacher un nom (constante individuelle) à l'individu. L'autre est restreint à la coréférence, et a été étudié ci-dessus. Le troisième est celui des descriptions (définies ou non) : un individu est identifié par un certain nombre de propriétés, qui restreignent les possibilités d'interprétation. Il est important de noter que la première possibilité n'existe pas — ou est extrêmement limitée; je n'en ai pas trouvé d'exemples patents — dans les langues naturelles. De nombreuses discussions ont été consacrées aux "noms propres", sur lesquels nous ne pouvons revenir ici. Il semble, toutefois, que notre usage des noms propres ne diffère en rien de notre usage des descriptions définies, avec lesquelles ils se trouvent en distribution équivalente.
18. Reste donc la question des descriptions et celle de la coréférence. Ces deux questions introduisent dans l'analyse sémantique

des langues naturelles une nouvelle notion, celle de praxis, qui nous fait passer du domaine de la bonne forme sémantique à celui du processus de communication.

Du point de vue de la forme sémantique, une description consiste en une combinaison de propriétés attribuées à un individu unique mais il n'y a pas d'indication formelle dans le contenu qui puisse distinguer une description définie (une description qui identifie un référent sans ambiguïté) d'une description non définie. Il y a une bonne raison pour cela, à savoir que l'identification d'un référent unique dépend, non de la forme sémantique, mais de l'interprétation de cette forme, c'est-à-dire du passage, fait par l'auditeur, de cette forme à la substance de l'univers. Ce passage dépend naturellement de toutes sortes de facteurs extra-linguistiques.

Les langues naturelles sont fort différentes de ce point de vue. Certaines n'offrent pas d'indicateurs pour les descriptions définies, d'autres en offrent, et laissent voir de grandes différences dans leur fonctionnement. De toute façon, ces indicateurs ne sont pas des porteurs d'information sémantique, mais des signaux de praxis. Par exemple, dans la phrase *le crayon rouge est à moi*, l'élément *le* n'a pas de place dans la représentation sémantique. Il peut être considéré comme une instruction du locuteur adressée à l'auditeur : *je parle d'un objet qui est un crayon et qui est rouge; dans les circonstances où vous vous trouvez, il y a exactement une interprétation possible pour cet objet.*

La co-référence concerne des phénomènes semblables pour identifier un objet mentionné ailleurs dans l'énoncé, le locuteur dispose de tout l'appareillage des descriptions. Pour indiquer que cet objet est mentionné ailleurs, il a de plus à sa disposition un certain nombre de signaux spécifiques. La coréférence n'est donc qu'une description définie relative à un objet mentionné en une autre position de l'énoncé; par ailleurs, il y a certaines restrictions spécifiques quant à cette position.

19. Il est à noter que les fausses manoeuvres de praxis produisent chez l'auditeur des réactions fort différentes de celles qui provoquent une mauvaise forme sémantique. Récemment, plusieurs linguistes se sont penchés sur la notion de présupposition. En termes de praxis, il semble qu'on puisse définir une présupposition comme une condition pour que l'auditeur puisse interpréter la structure sémantique offerte. Les erreurs de présupposition forment une partie importante des erreurs de praxis. Dans l'ensemble précédent, *le crayon rouge est à moi*, il y a erreur de praxis si l'auditeur peut identifier zéro ou plusieurs crayons rouges. Dans le cas de *qui a tué Harry*, il y a erreur de praxis si Harry est vivant. Dans le cas de *Pierre sait que Paul est ici* il y a erreur de praxis si Paul est en Chine et le locuteur à Montréal.

On remarquera que dans tous ces cas le locuteur prend pour acquis que l'auditeur possède une certaine information, et à partir de celle-ci essaie de communiquer un nouvel élément d'information. La réaction de l'auditeur est, de façon caractéristique, de revenir à l'information considérée comme acquise, et de la mettre en question : *quel crayon rouge ?* ou *Harry est donc mort ?* ou *mais Paul est en Chine !* (Notons dans ce dernier cas l'usage de *mais*, qui n'est pas une négation mais une remise en cause).

20. Pour résumer cette discussion sommaire, soulignons les points suivants :

1) les unités sémantiques ne se confondent pas avec les unités d'expression. Leur analyse est fondée sur des principes analogues à ceux de la logique, à savoir l'étude de relations entre les contenus d'unités complètes, et des postulats de structure; par exemple, la structure des relations de conséquence d'un énoncé doit être reflétée dans la structure analytique de cet énoncé;

2) la structure de base d'un contenu est formée d'individus et de relations entre eux. Ces relations sont analysables en relations simples, le statut de relation simple représentant la finesse de l'analyse;

3) plusieurs aspects de la communication linguistique échappent à la caractérisation de la bonne forme du contenu ou de l'expression. Ils ne peuvent être étudiés qu'en relation avec la dynamique de l'acte de communication, dans l'interprétation dynamique de la fonction sémiotique de Hjelmslev. Ces aspects constituent la praxis. Parmi eux se trouve la détermination des références et des présuppositions.

Jean-Pierre Paillet
Université de Carleton